



**Conseil Economique
et Social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/WP.7/GE.1/2000/17
14 mars 2000

ORIGINAL : FRANÇAIS

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Groupe de travail de la normalisation des produits
Périssables et de l'amélioration de la qualité

Section spécialisée de la coordination de
La normalisation des fruits et légumes frais
(Quarante-sixième session, 23-26 mai 2000, Genève)

Point 3(j) de l'ordre du jour provisoire

PROPOSITION DE MODIFICATION DE LA NORME FFV-29

PRUNES

Note du Secrétariat

Le présent document a été soumis par la délégation de l'Union Européenne et est reproduit tel qu'il a été reçu.

TRADE/WP.7/GE.1/2000/17

page 2

GE.00-

Proposition de modification de la norme FFV-29 (Prunes)

1. Dans la liste non exhaustive de variétés à gros fruits de *Prunus domestica*, les variétés "Bleue de Belgique" et "Sanctus Hubertus" sont supprimées, et la variété "Jubileum" est ajoutée à la suite de la variété "Jori's Plum".